

## Plan d'études de l'Ecole des sciences criminelles

### REMARQUES GENERALES ET REGLEMENTAIRES

Une grande majorité de la littérature en sciences criminelles est publiée en anglais ; dès lors la lecture de l'anglais est indispensable. Certains cours peuvent également être en anglais. Veuillez noter également que les noms des cours ainsi que leur charge horaire et le nombre de crédits ECTS qui leur sont attribués peuvent varier d'une année à l'autre. Ces modifications sont annoncées en début d'année académique. Des cours à option supplémentaires peuvent être introduits en fonction des opportunités par la direction des masters.

**Obtention du Bachelor :** L'obtention du Bachelor est régie par l'article 13 du Règlement du plan d'études 2012 du BSc, qui stipule que « En cycle propédeutique (première année), la moyenne doit être de 4,0 au minimum avec l'obtention de 80% des crédits ECTS.

Pour accéder au cycle de Baccalauréat universitaire / Bachelor (2ème et 3ème années), il faut avoir réussi le cycle propédeutique.

Pour l'obtention du grade (BSc), une moyenne minimum de 4,0 est exigée ainsi que la réussite des épreuves correspondant à 90% des crédits ECTS.»

**Obtention du Master :** L'obtention du Master est notamment régie par l'article 13 du Règlement 2012 des plans d'études des Masters, qui stipule que « Pour l'obtention du grade de Maîtrise universitaire (art. 36 règlement ESC), une moyenne minimum de 4,0 est exigée ainsi que la réussite des épreuves correspondant à 90% des crédits ECTS. (...) Les candidats à ces grades doivent en outre réussir leur travail personnel de Maîtrise universitaire (...) ». ».

Cela implique que :

- l'étudiant doit obtenir 90% des crédits ECTS d'enseignements (sont comptés : les crédits des cours obligatoires et ceux des cours à option, ainsi que les crédits obtenus avec des équivalences);
- l'étudiant doit obtenir au moins 90 crédits ECTS nouveaux (sont comptés: les crédits des cours et des séminaires, obligatoires et à option, suivis durant le Master ainsi que ceux du travail personnel de Maîtrise) ;
- l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 4,0 sur l'ensemble des notes obtenues durant sa formation (sont exclues de la moyenne les notes des cours suivis lors de sa formation précédente et pour lesquels il a obtenu une équivalence) ;
- l'étudiant doit réussir son travail personnel de Maîtrise et obtenir les crédits ECTS correspondants; pour les étudiants du MLaw en sciences criminelles en criminologie, la réussite du travail personnel de Maîtrise s'accompagne de l'obligation de réussir le Séminaire de criminologie (première partie du mémoire) et d'obtenir les crédits ECTS correspondants.

**Masters à temps partiel :** Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Sciences ou en Droit à l'ESC à temps partiel, au sens de la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires, est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 10 semestres au maximum. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Pour un étudiant à temps partiel l'aménagement sur plusieurs années des matières d'une année plan d'études est libre, avec la restriction que la deuxième année plan d'études ne peut être débutée sans avoir terminé les matières de première année. Pour les matières ayant des travaux pratiques, la pratique ne peut précéder la théorie.

**Plan d'études 2015 - 2016**

**Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles**  
*mention criminologie et sécurité*

Matière	Enseignants	Sections	semestres				heures de cours	credits ECTS#
			1	2	3	4		
<b>Cours obligatoires (82 crédits)</b>								
Criminologie: cours général	Aebi	ESC					28	3
Criminologie: méthodes de recherche	Aebi	ESC					56	6
Délinquance juvénile	Aebi	ESC					56	6
Victimologie et aide aux victimes	van Dijk	externe					28	3
Prévention de la criminalité	Jendly	ESC					56	6
Policing	Ribaux	ESC					28	3
Science forensique générale: typologie des traces	Bécu	ESC					28	3
Pénologie	Delgrande	ESC					56	6
Introduction aux méthodes qualitatives I, II Cours et TP°	Jendly	ESC					56	6
Statistique I (psycho)	Antonietti	SSP					56	6
Méthodes d'analyse statistique	Villetaz	ESC					56	6
Droit pénal I	Dongois	ESC					56	6
Droit pénal II	Dongois / Macaluso / Parein	ESC					70	6
Politique criminelle	Jendly	ESC					28	3
Criminologues et milieux d'intervention	Jendly	ESC					28	3
Femmes, victimisation et délinquance*	Jaquier	ESC					18	2
Criminalité organisée*	Gerber	externe					18	2
Criminalité économique*	Killias	externe					18	2
Crime, Justice et Prisons en Suisse*	Fink	externe					18	2
Histoire de la pensée criminologique*	Knepper	externe					18	2
<b>Cours à option (8 crédits)</b>								
Analyse criminelle opérationnelle	Rosy	ESC					28	3
Criminologie et cinéma	Aebi	ESC					16	2
Enquête judiciaire	Guéniat	ESC					28	3
Erreurs judiciaires	Dongois	ESC					28	3
Introduction à la psychologie sociale	Staerkle	SSP					56	6
Médecine légale	Mangin	IUML					28	3
Méthodes d'investigation sur les lieux	Delémont	ESC					28	3
Psychiatrie légale	Gasser	Droit					28	3
Psychologie sociale: théorie (cours)	Staerkle	SSP					56	6
Psychopathologie des déviations	Gravier / Gasser	ESC					28	3
Psychopathologie et psychiatrie	Bovet	SSP					28	3
Renseignement forensique	Rosy	ESC					28	3
Sociologie générale B (cours)	Le Feuvre	SSP					56	6
<b>Séminaire de criminologie</b>	Aebi	ESC						6
<b>Mémoire de master</b>		ESC						24
Estimation du nombre d'heures de cours par semaine			39	39	22	22		
Crédits ECTS			60	60			120	

\* Cours blocs à répartir entre la première et la deuxième année, en fonction des horaires des enseignements.

# Les crédits ECTS sont susceptibles d'être adaptés selon les modifications d'horaire.